



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

préparateurs en pharmacie

Question écrite n° 20832

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les responsabilités des préparateurs pharmaceutiques qui lui ont fait part de difficultés rencontrées dans le cadre de leur mission en terme de responsabilité et notamment sur le contrôle des préparations. Au regard des textes en vigueur, il souhaiterait connaître avec précision si la responsabilité des préparateurs s'arrête à la préparation ou au contrôle des éléments pharmaceutiques constitutifs.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20832

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5096